

LYCEE FRANÇAIS DU CAIRE

PROJET D'ETABLISSEMENT 2016-2020



Un sol - des arbres - des fruits...

...Un lycée – des élèves – des réussites !

Lycée français du Caire

Site de El Meerag : terrain n°5 – Division Cité El Meerag, 2^{ème} Megawra – Le Caire. Tel : (202)2.726.09.00

Site de Maadi : 7 rue 12, 11431 - Maadi – Le Caire. Tel : (202)2.359.80.72

Site de Zamalek, 8 rue Ibn Zanki – Zamalek – Le Caire. Tel : (202)2.738.40.85

Site de New Cairo, 5th Settlement – El Banafseg Area – New Cairo – Tel : (2)0128.561.51.69

PREAMBULE

La conception et l'application d'un « projet d'établissement » supposent une compréhension fine et systémique du fonctionnement d'une structure scolaire, prise à la fois dans la perspective « historique » de sa continuité d'action, l'héritage culturel et professionnel de sa communauté éducative et les inflexions institutionnelles du système éducatif de référence.

Au Lycée Français du Caire, elles résultent également de la mise en œuvre des orientations affirmées par les ministères français de l'Education Nationale et des Affaires étrangères, de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, ainsi que des recommandations régionales (coordination de zone) et locales (Ambassade de France en Egypte).

Ici, l'établissement obéit à une double finalité :

- assurer les meilleurs résultats aux élèves, de la moyenne section aux classes de Terminale, en mobilisant toutes les ressources didactiques et pédagogiques ou/et en recherchant l'appui des meilleures expertises extérieures ;
- favoriser le rayonnement du système éducatif français et de ses valeurs républicaines, humanistes, laïques et démocratiques, dans le réseau d'enseignement français régional et, au-delà, dans un esprit d'ouverture, de tolérance et de solidarité.

Les liens entre ces deux « missions » sont très forts, car ils résultent, d'une part, de la volonté du législateur (loi sur la refondation de l'école, décrets relatifs aux diverses réformes du système éducatif, orientations stratégiques de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger, recommandations de l'Ambassade de France en Egypte) et, d'autre part, de la volonté collective de « faire réussir » les élèves dont l'établissement a la responsabilité (Français, Egyptiens, Etrangers tiers), dans leur projet d'accomplissement professionnel et personnel.

L'unité de vues, l'adhésion à cet engagement, constituent le facteur essentiel de la bonne marche de l'établissement et lui donnent un potentiel pour servir l'efficacité et l'excellence. Le respect des axes définis par le projet d'établissement en est la garantie.

Cela suppose une organisation et une dynamique scolaires homogènes, vigilantes à l'accompagnement des élèves et de leurs familles, afin de permettre, en « façonnant » la population scolaire par l'ambition, le bien-être et la rigueur, l'élaboration des conditions les plus favorables à l'enseignement et la formation. L'approche des élèves doit être holistique, prenant en compte tous les aspects de la vie qui peuvent avoir une incidence sur leurs apprentissages, leur épanouissement et leur savoir agir. Tous les acteurs de la « vie scolaire », les enseignants, les personnels administratifs et techniques, les cadres, les représentants des familles doivent garder à l'esprit ce principe fondamental : considérer la « personne » de chaque élève dans sa globalité, en lui apportant ce dont il a besoin pour devenir un jeune adulte autonome, responsable et cultivé.

Le projet d'établissement ne fait que rappeler des axes fondamentaux, dans un contexte local et dans une continuité historique : instruire (savoirs, savoir-faire disciplinaires et généraux), éduquer (à l'autonomie, à la citoyenneté...), réussir l'orientation des élèves, associer les parents au développement de l'enfant, construire une identité équilibrée et respectueuse de la diversité.

L'ensemble des réflexions présentées ici a été expliqué, par souci d'information, de concertation et de transparence, à la communauté scolaire (groupes de travail, conseils pédagogiques, rencontres avec les associations de parents, Coopération éducative) et à ses instances de décision, gestion et de représentation (Conseil d'établissement, coordination de zone, siège de l'AEFE). Il témoigne d'une réalité fonctionnelle, d'une réflexion collective « en marche » et d'un état d'esprit motivé et entreprenant.

Madame Dominique TRABOULSI – Provisieur

Novembre 2016



Zamalek



El Meerag



Maadi



New Cairo

SOMMAIRE

PREAMBULE : le mot de Madame le Proviseur	pp 2-3
-I- LE CADRE INSTITUTIONNEL	
- Le système éducatif français, 2016	p 4
. Premier degré et Collège	
. Lycée	
- Les orientations stratégiques de l'A.E.F.E.	p 5-6
. Relever les nouveaux défis	
. Construire ensemble	
. Dessiner l'avenir	
- Le projet de zone Maghreb Est -Machrek (2014-2017)	p 7
. 5 objectifs	
-II- LE LYCEE FRANÇAIS DU CAIRE ; LA SITUATION EN 2016	pp 8-10
1) Le contexte local.	
2) La structuration progressive du fonctionnement	
3) La population scolaire et enseignante	
4) Une dynamique opérationnelle	
-III- PROJET D'ETABLISSEMENT 2016-2020 ; LES AXES DE PROGRES	p 11
- AXE I : POLITIQUE DES LANGUES ; MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE	pp 12-14
- AXE II : MUTUALISATION et COOPERATION	pp 15-16
- AXE III : EDUCATION A L'AUTONOMIE et A LA RESPONSABILITE	pp 17-19
- AXE IV : RESULTATS ET ORIENTATION POST-BAC	pp 20-21
- AXE V : LE DEVELOPPEMENT DU RESEAU DES ETABLISSEMENTS	pp 22-23
PERSPECTIVES : le mot de Madame le Proviseur	p 24
EVALUATION : BATTERIES D'INDICATEURS	pp 25-28

LE CADRE INSTITUTIONNEL

Le système éducatif français - 2016

L'architecture du projet d'établissement est étroitement et prioritairement associée à la politique nationale des cycles (pluri annuels) du cursus de formation allant de l'école maternelle au post-bac, procédant étape par étape, avec un enseignement privilégiant le développement des compétences (notionnelles, méthodologiques, comportementales) ainsi qu'une démarche « curriculaire » (développement progressif et « spiralaire » des savoirs et des savoir-faire).

A partir de la Seconde de détermination le lycée procède par « filières », ce qui permet aux élèves de choisir une formation selon leurs vœux et leurs champs de compétences, et d'élaborer progressivement un projet de poursuite d'études motivé et raisonné.

Premier degré et Collège :

Cycle 1 : apprentissages premiers – PS, MS, GS.

Cycle 2 : apprentissages fondamentaux - CP, CE1, CE2.

Cycle 3 : consolidation – CM1, CM2, 6^{ème}.

Cycle 4 : approfondissement – 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}.

Des objectifs sont définis pour chacun des 3 premiers cycles, dans les différentes disciplines d'enseignement, et déclinés en compétences à travailler avec les élèves (socle commun). C'est la somme des acquisitions de compétences qui permet de déclarer un objectif atteint ou non en termes d'apprentissage. Ces objectifs doivent être atteints non plus à la fin d'une année scolaire, comme auparavant, mais en fin de cycle.

Ce découpage a eu pour conséquence une restructuration en profondeur des équipes de travail en école, notamment au travers des « conseils de cycle » et des « conseils d'école », instances qui ont à évaluer continuellement leur approche globale des objectifs et des compétences à travailler de manière cohérente d'une année à l'autre.

La Réforme du collège permet de développer les liens entre les enseignants du premier Degré et ceux du Second degré (Conseils Ecole/Collège) et de favoriser toutes les formes d'accompagnement personnalisé, particulièrement en sixième, afin de consolider les apprentissages fondamentaux, en particulier ceux qui visent la maîtrise des « langages ». Les compétences sont formellement évaluées à la fin du cycle 3 (palier 2 du socle de compétences) et au terme de cycle 4 (palier 3 du socle et Diplôme National du Brevet rénové).

Lycée :

La classe de Seconde est dite de détermination. Les classes de Première et Terminale constituent le cycle Terminal. La classe de Seconde est un palier d'orientation vers les filières dominantes du cycle terminal du lycée (L, ES et S) et les épreuves du baccalauréat (fin de Première et terminale). Les formes d'accompagnement personnalisé y sont développées ainsi que l'information sur l'orientation (filières du lycée et post-bac).

Le cycle terminal est commandé par la réussite aux épreuves du baccalauréat et l'orientation post-bac, conditions essentielles pour une poursuite d'études dans le champ de l'excellence.

Les orientations stratégiques de L'A.E.F.E.

(Cf : textes de cadrage de l'AEFE – 2014)

Le Plan d'orientation stratégique (POS) a été adopté par le conseil d'administration de l'AEFE pour la période 2014-2017. Le texte de cadrage, conçu comme un document opérationnel, reprend les principales priorités d'action de l'Agence et permet une évaluation de la mise en oeuvre des objectifs à l'aide d'indicateurs.

Trois orientations communes à l'ensemble des établissements d'enseignement français à l'étranger : en gestion directe, conventionnés, homologués :

(ne sont retenus ici que les axes majeurs du POS de l'AEFE)

1) - Relever les nouveaux défis

Le réseau d'enseignement français à l'étranger fait face à de nombreux défis. Dans un contexte marqué par une concurrence qui s'accroît et une exigence de plus en plus affirmée des familles, françaises et étrangères, les établissements du réseau doivent en premier lieu **consolider l'excellence** de leur offre éducative pour conforter leur attractivité.

Cette **exigence de qualité** se traduit par la mise en oeuvre dans le réseau des réformes et grandes orientations arrêtées par le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, adaptées aux contextes locaux. Elle s'inscrit en particulier dans le cadre défini par la loi sur la refondation de l'École et vise **l'inclusion et la réussite de tous les élèves**.

Elle s'appuie sur l'élaboration d'une politique pédagogique innovante et ambitieuse en termes de connaissances et de compétences acquises par les élèves attestées par **des évaluations et des certifications**. L'offre éducative proposée aux familles doit inclure la nécessité d'un **accompagnement de chaque élève dans l'élaboration de son parcours de formation et l'élaboration de son projet d'études**.

Une **politique d'orientation renforcée** doit permettre aux établissements du réseau de valoriser les diplômes français et d'être des acteurs à part entière de la promotion **de l'enseignement supérieur français**. Le réseau scolaire à l'étranger doit tirer pleinement parti des potentialités des nouvelles technologies, renforcer sa capacité d'**innovation** et mettre en place une stratégie visant à faire entrer les établissements dans **l'ère du numérique** pour mettre à disposition des élèves, des enseignants et des familles, de nouveaux services et de nouveaux outils.

Objectifs :

- **Excellence éducative du réseau homologué, réussite de tous les élèves.**
- **Une politique d'orientation renforcée, un parcours de formation pour chaque élève.**
- **Aller plus loin avec le numérique**

2) - Construire ensemble

Cette exigence et cette responsabilité partagées forment les fondements d'une **culture commune** et du **sentiment d'appartenance à un réseau mondial**. L'**engagement de tous les acteurs** de l'enseignement français à l'étranger et le **renforcement des synergies** avec les autres opérateurs à l'étranger répondent à la nécessité de mobiliser toutes les énergies et les moyens de notre diplomatie au service de nos ambitions et de nos valeurs.

Ils doivent permettre d'**accompagner les élèves à besoins spécifiques** à l'étranger, de contribuer pleinement à notre **rayonnement éducatif, culturel et linguistique**, d'élargir l'accès à des dispositifs complémentaires au réseau homologué pour **répondre au défi d'une demande croissante d'éducation à la française**.

Objectifs :

- Perfectionner le pilotage du réseau.
- Fédérer les acteurs et les partenaires de l'enseignement français à l'étranger (une culture et un esprit de réseau).
- Orientation : **Coopération, ouverture sur le pays d'accueil (contribuer au rayonnement de l'éducation, de la culture et de la langue françaises)**.

3) Dessiner l'avenir

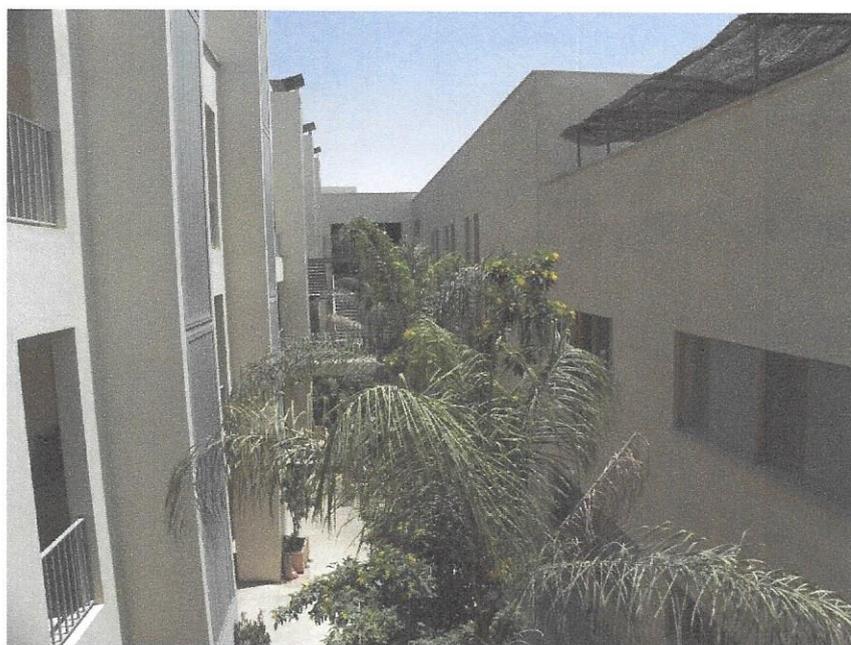
L'AEFE doit conforter la **compétitivité** et l'**attractivité des établissements** d'enseignement français à l'étranger dans leur environnement local tout en assurant un **pilotage stratégique de l'ensemble du réseau** en lien avec les orientations du ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

Cette double exigence nécessite **un dialogue et un accompagnement renforcés** avec les postes diplomatiques et les établissements en termes d'information et de conseil.

Enfin, pour assurer l'équilibre global du dispositif, l'Agence doit **exploiter au mieux les ressources** dont elle dispose et **développer de nouvelles sources de financements** et de **nouveaux partenariats** avec les acteurs économiques et membres de la société civile.

Objectifs :

- . **Stratégies locales, équilibre global.**
- . **Partager, aider, conseiller.**
- . **Vers de nouveaux financements.**



Courserie intérieure – site de El Meerag

Le projet de zone Maghreb Est – Machrek - 2014-2017

Le projet de zone s'appuie sur les tableaux de bord produits en 2011-2012 et 2012-2013, et sur le travail conduit en séminaires par les Directeurs. Il a été réactualisé en fonction du Plan d'orientation stratégique de l'Agence (mars 2014).

Objectif 1 : garantir à chaque élève un parcours plurilingue, raisonné, progressif et cohérent.

- Axe 1 - Connaître, repérer, analyser la situation de chaque pays, de chaque école et de chaque famille.
- Axe 2 - Construire des parcours d'enseignement cohérents et attester les niveaux de compétence des élèves.

Objectif 2 : garantir l'excellence de l'offre éducative par une action ambitieuse, d'accompagnement et de formation des enseignants.

- Axe 1 – Mieux accompagner l'entrée en fonction des personnels non titulaires : garantir un parcours de professionnalisation cohérent, progressif, faisant l'objet de compte rendus.
- Axe 2 – Assurer la mise en place d'actions de formation de qualité, adaptées aux besoins des enseignants et des établissements.
- Axe 3 – Accompagner le développement du numérique dans les écoles et assurer une formation à distance.

Objectif 3 : assurer un enseignement d'excellence pour tous et pour chacun.

- Axe 1 – Mieux scolariser les élèves à besoins éducatifs particuliers et garantir des parcours de scolarisation cohérents et évolutifs.
- Axe 2 – Prendre en compte les besoins des élèves intellectuellement précoces et adapter l'offre d'enseignement à leurs potentialités (notamment au CP).

Objectif 4 : contribuer au pilotage pédagogique des écoles ; moderniser, innover et rendre plus performante l'interaction Bureau pédagogique/ écoles et établissements.

- Axe 1 – Développer une culture de diagnostic, nourrir les projets d'école de données et d'indicateurs, d'éléments d'analyse et d'outils de régulation des enseignements.
- Axe 2 – Annoncer et contractualiser le travail conduit par le Bureau pédagogique au début de chaque année scolaire.
- Axe 3 – Favoriser la mise en synergie des ressources et des compétences, moderniser les systèmes d'information.

Objectif 5 : renforcer l'impulsion et l'accompagnement pédagogiques dans les domaines des sciences et des arts.

- Axe 1 – Favoriser la continuité des apprentissages.
- Axe 2 – Favoriser la mise en synergie des ressources et des compétences au sein du réseau Ecoles/Collège.

LE LYCEE FRANÇAIS DU CAIRE

La situation en 2016

1) Le Contexte local :

La cité scolaire « Lycée français du Caire » est constituée de 3 sites Primaires (Maadi, Zamalek, Nouveau Caire) qui assurent une répartition de l'offre éducative Premier Degré dans l'agglomération et d'un site Secondaire (El Meerag), localisé dans les nouveaux quartiers de l'Est du Caire.

Depuis la signature des accords de partenariat avec 10 autres établissements scolaires à programme français en 2011-2012, le LFC en assure la co-animation avec l'Institut Français d'Egypte. Avec une croissance moyenne des effectifs de 15 % depuis trois ans dans ces établissements à programme français, les enjeux essentiels sont la maîtrise de la qualité de l'enseignement et la capacité à répondre à la demande. Le recrutement des enseignants et leur accompagnement professionnel, par la formation continue en particulier, sont au cœur de la stratégie de développement du Lycée français du Caire.

Dans un contexte politique et social parfois difficile, l'attractivité des établissements scolaires français en Egypte n'a fait que croître. En quelques années, avec 7319 élèves en septembre 2016, le réseau égyptien des établissements à programme français est devenu un réseau régional important de l'Agence. Ce réseau est très varié puisqu'il comprend un réseau d'établissements de la mission Laïque Française, des établissements confessionnels et des établissements fondés par des investisseurs privés.

Aujourd'hui les projets immobiliers (construction du lycée, renouvellement du bail de Maadi) ont permis d'instaurer avec les autorités égyptiennes des relations structurées et constructives. Les projets de développement sont soutenus et accompagnés par le Service de Coopération et d'action Culturelle de l'Ambassade de France en Egypte, qui agit en particulier à la mise en cohérence du réseau local et à la mise en œuvre des axes de la zone de mutualisation (plan égyptien spécifique du PRF).

Deux associations de parents d'élèves existent : la première, l'historique AFPEC, et une seconde, l'ARFE, créées à la suite du passage de l'établissement en Gestion Directe. Les relations sont de plus en plus constructives. Après avoir beaucoup porté sur la sécurité, les sujets abordés sont davantage d'ordre pédagogique ou organisationnel. La politique de contacts et d'échanges permanents a permis de construire des relations de plus en plus sereines et confiantes, pour le plus grand bénéfice de l'établissement, des élèves et de leurs familles.

2) La structuration progressive du fonctionnement :

En quelques années, d'un établissement central avec deux satellites, le Lycée français du Caire est passé à une véritable **structure multi-sites**. La logique de fonctionnement est simple : les services centraux sont basés sur le site du lycée et chaque site Primaire est piloté par un Directeur et une assistante. Les services techniques sont positionnés à El Meerag et des antennes, soit des personnels ou des sous-traitants après externalisation, sont en charge des activités de maintenance et d'entretien.

La sécurité demeure un sujet important. De nouvelles organisations ont été mises en place sur les quatre sites, avec des renforcements spécifiques, mais des ajustements doivent être effectués, tant en matière de fiabilité des équipements (Maadi) que de vigilance sur les accès et la fréquentation des locaux.

3) La population scolaire et enseignante :

L'augmentation des effectifs du lycée français (septembre 2016 : 1900 élèves) est essentiellement assurée par les familles égyptiennes. Mais le retour des entreprises françaises entraîne un accroissement de la proportion d'élèves français dans l'établissement, avec une certaine hétérogénéité (enfants d'expatriés, boursiers). Les familles d'égyptiens ou de tiers sont en général francophones et à fort pouvoir d'achat et cherchent à rejoindre le système français, pour ses qualités d'accompagnement et d'encadrement de la scolarité.

Avec 6 classes par niveau au Premier degré et 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, puis 5 classes par niveau en 3^{ème}, 2^{nde}, 1^{ère}, Terminale, l'offre de formation du LFC est riche et diversifiée : politique des langues, aide personnalisée, dynamique de projets, mise en œuvre des réformes du système français. Le cycle 4 du Collège renforce la logique de parcours des élèves et favorise une démarche « curriculaire » novatrice et adaptée à une meilleure progressivité des apprentissages. Au lycée, avec une offre équilibrée de filières S, ES et L (2 divisions de S, 2 divisions de ES, 1 division de L), associée à des options Latin, Musique, Arts plastiques, Théâtre et EPS en parallèle avec des DNL en anglais, arabe et espagnol, les élèves ont la possibilité de se construire un parcours personnel individualisé.

Le corps enseignant est stable (turn over relativement limité au LFC), expérimenté et investi dans la mise en oeuvre des enseignements (septembre 2016 : 82 professeurs). Un groupe important de neuf EEMCP2 et « d'enseignants historiques » a instauré une dynamique réflexive en matière didactique et pédagogique, créant un effet d'entraînement dans la communauté éducative et le réseau local par la multiplication des actions d'accompagnement, de suivi et de formation des enseignants des différents établissements scolaires.

4) Une dynamique opérationnelle :

A la rentrée scolaire 2016, il est possible d'affirmer que le lycée est engagé sur de nombreux points :

- Au niveau pédagogique :
 - . une bonne application des réformes, en particulier la Réforme du Collège.
 - . une offre de formation renforcée et cohérente.
 - . des réflexions didactiques et pédagogiques engagées.
 - . une dynamique de projets.
 - . des ressources humaines dynamiques et de bon niveau.
- Au niveau du dialogue social :
 - . des rencontres thématiques. Des réflexions communes et des échanges.
 - . des axes de progrès concrets (couverture sociale, grilles salariales...).
 - . un règlement intérieur (RI) en devenir.
- Au niveau de la gestion matérielle :
 - . un organigramme fonctionnel.
 - . plusieurs « vade-mecum » (voyages, finances, commandes).
 - . application des recommandations de l'audit comptable.
- Au niveau du dialogue avec les familles :
 - . des échanges permanents dans le cadre de la vie scolaire.
 - . des projets communs caisse de solidarité, « livre de l'année », forum des métiers, activités extrascolaires...).
 - . une ambition commune (amélioration permanente, performance pédagogique, excellence des résultats).

- Au niveau de l'animation du réseau, sous la tutelle du SCAC et du CPM :
 - . développement d'une « carte scolaire ».
 - . définition d'une partie égyptienne du PRF.
 - . une animation pédagogique active par les EEMCP2.
 - . des projets « pays en développement » (prix littéraire, cinéma, MUN, prépa Sciences Pô...).
 - . un recrutement coordonné d'enseignants.

Ces réflexions et ces actions ont été progressivement engagées. Les résultats en sont déjà probants : résultats au bac en progrès, augmentation significative des effectifs, rayonnement et attractivité affirmés.

Le projet d'établissement finalisé ne fait que prolonger et formaliser les finalités autour desquelles l'ensemble de la communauté scolaire se retrouve désormais : « l'excellence, l'efficacité, l'épanouissement ».

5 axes de progrès apparaissent ; à développer du Premier degré aux classes de Terminales :

- Politique active des langues, dont la maîtrise du français.
- Education à l'autonomie, à la responsabilité, aux valeurs (comprendre et faire face au réel).
- La réussite de la formation et l'orientation post-bac (quel projet au-delà du bac ?)
- Mutualisation et coopération.
- Le développement du réseau des établissements français en Egypte.



Classe à New Cairo

PROJET D'ETABLISSEMENT 2016-2020 – LES AXES DE PROGRES

AXE 1 : Politique des langues ; maîtrise de la langue française.

- 1) Maîtrise du français.
- 2) Maintien de l'apprentissage de la langue du pays hôte.
- 3) Etude de l'anglais.
- 4) Autres langues.

AXE 2 : Mutualisation et coopération.

- 1) Prendre appui sur le Premier degré en assurant la continuité du cursus et des parcours.
- 2) Favoriser les projets interdisciplinaires.
- 3) L'accompagnement personnalisé.

AXE 3 : Education à l'autonomie, la responsabilité et la citoyenneté.

- 1) De l'éducation morale et civique à la géopolitique.
- 2) Une « vie scolaire » au cœur de l'établissement.
- 3) Une confrontation au réel (développement durable, ouverture culturelle).
- 4) L'éducation aux médias, à l'information et aux usages du numérique.

AXE 4 : Résultats et orientation post-bac.

- 1) Accompagnement et soutien des élèves
- 2) Une information exhaustive en matière d'orientation.

AXE 5 : Le développement du réseau des établissements français et francophones en Egypte.

- 1) Développement d'une politique commune.
- 2) Formation des enseignants.
- 3) Communication.

Ces axes de développement et de progrès ne signifient rien si l'on ne veille pas au « bien-être » de tous les usagers ainsi qu'à la sécurité des personnes et des biens. Un effort doit être consenti pour favoriser les meilleures conditions de travail, en termes d'équipement, d'horaires, de relations interpersonnelles. Une vigilance particulière doit être accordée à la surveillance des locaux et au contrôle des flux de population, aux abords, aux entrées et à l'intérieur des bâtiments. Il s'agit là d'une prudence collective, au service de tous, dans un climat serein et confiant.

AXE 1 : Politique des langues ; maîtrise de la langue française.

La politique d'enseignement des langues est un objectif permanent du Lycée Français du Caire, aux Premier et Second degrés, depuis des années. Il s'agit essentiellement :

- D'améliorer la pratique de la langue française.
- D'améliorer les pratiques des élèves dans le domaine de la langue arabe.
- D'améliorer les pratiques des élèves dans les domaines de l'anglais et d'une LV2.

1) Maîtrise du français.

Au Premier degré, le Projet d'école 2016-2020 prend en compte la politique des langues comme volet prioritaire, dans le contexte de refonte des programmes de l'école primaire et la parution d'un nouveau socle commun. Il établit la poursuite du travail engagé sur l'étude du vocabulaire, de la lecture (textes variés) et de l'écrit, la prise de parole. Il insiste également sur la prise en charge des élèves en difficulté ou à besoins éducatifs particuliers (orthophonie ?) et de l'accompagnement des élèves non francophones. Les ateliers de langage, qu'il convient de maintenir, insisteront sur « l'oral » et la prise de parole, au travers d'activités ludiques et culturelles (saynètes, contes, petits exposés, Ambassadeurs en herbe...).

Au Second degré, il conviendra de poursuivre le travail engagé en fin de cycle 3 (6^{ème}) auprès des élèves en difficulté (communication des résultats au palier 2 de compétences, PPRE...). Le groupe transversal de soutien et d'accompagnement en 6^{ème}, animé par des professeurs de Lettres doit être maintenu. Le Conseil Ecole/Collège doit jouer ici pleinement son rôle de structure d'information et de suivi du parcours des élèves, en assurant la continuité de l'accompagnement personnalisé pour les élèves rencontrant des difficultés dans la maîtrise de la langue française.

Au Cycle 4, les soutiens envisageables en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, les EPI, les ateliers de révision du DNB peuvent être des lieux d'amélioration de la pratique du français.

Quant aux classes de Lycée, elles disposent de temps d'accompagnement personnalisé susceptibles d'être utilisés pour le **perfectionnement de la langue**, ainsi que les activités particulières mises en œuvre par l'établissement : CVL, Ambassadeurs en herbe, Prix littéraire des lycéens, Préparation Sciences Pô, joutes oratoires, conférences...

L'utilisation plus systématique des outils numériques peut aussi contribuer à cet apprentissage par le biais du recours régulier aux dictionnaires intégrés, aux correcteurs orthographiques, aux outils de dictée et d'écriture prédictive, sans compter l'utilisation au quotidien de sites dédiés à l'amélioration de la maîtrise de la langue qu'il importe de faire découvrir aux élèves.

Les activités artistiques et culturelles constituent des moments privilégiés pour affiner les apprentissages (structuration du discours écrit et oral : exposés, Ambassadeurs en Herbe, participation au Prix des Incorruptibles, rencontres avec des auteurs...). L'accès à la culture française, en particulier par le Festival de théâtre annuel du lycée Français du Caire, constitue également un temps essentiel à la consolidation des apprentissages, car il permet de voir des spectacles en langue française, de rencontrer des écrivains ou des artistes, de

pouvoir échanger et produire avec eux. Ce type d'action contribue à la fois à la maîtrise de la langue (axe 1), l'interdisciplinarité (axe 2) et l'ouverture culturelle (axe 3).

La réussite aux épreuves de français du DNB (y compris phase orale) et du baccalauréat, constitue l'indicateur central de la maîtrise de la langue française.

2) Apprentissage de la langue du pays hôte.

Premier degré :

Depuis l'année scolaire 2014-2015, les heures d'arabe ont été augmentées pour les cycles 2 et 3 (de 1h30 à 3 h en cycle 2 ; de 1h30 à 2 h en cycle 3).

Il convient de maintenir l'enseignement de l'arabe depuis l'Ecole Maternelle afin d'atteindre un objectif de niveau identifié et développer l'EMILE en langue arabe à partir du CE2 (Enseignement d'une matière en langue étrangère), tout en veillant à l'acquisition et la maîtrise de la langue française.

Second degré :

L'enseignement de l'arabe est conçu comme un perfectionnement, insistant non seulement sur l'aisance et la fluidité dans la communication mais également sur la dimension culturelle de la langue.

Les coordonnateurs de langues (EEMCP2 anglais, EEMCP2 arabe) maintiendront les modalités des « approches actionnelles » avec les élèves (mise en pratique du travail par la tâche) et proposeront des modalités d'évaluation et d'autoévaluation en adéquation avec cette perspective.

Les supports et les témoignages d'activité seront utilisés lors des animations ou des regroupements avec les enseignants du réseau des établissements scolaires français.

La gestion des horaires d'enseignement de l'arabe devra s'approcher des recommandations officielles, en particulier pour les horaires hebdomadaires indiqués par la Réforme du Collège.

3) L'anglais

Premier degré : l'étude de la 3^{ème} langue vivante se fait en fin de cycle 2 (CE2). Des enseignants spécialement affectés interviennent pour la langue anglaise.

Objectifs : atteindre les niveaux A1 et A2 ; généraliser le passage de certification externe Cambridge en collaboration avec le British Council en cycle 3. Pour les enseignants, il s'agira de poursuivre le système d'auto-évaluation pour les PE, en vue d'élaborer, avec les Directeurs du Primaire et l'IEN de Zone, un processus de formation et d'habilitation en Langues vivantes.

Second degré : Il s'agit de permettre aux élèves de vérifier leurs compétences dans la pratique de la langue anglaise tout au long de leur scolarité. L'organisation des certifications Cambridge (Primaire et Secondaire) doit être maintenue. Les résultats à l'IGCSE de Biology 2015-2016 incitent à pérenniser l'expérience et à l'accompagner d'un IGCSE Economy en classe de Seconde et en Première (qualification britannique). Les élèves présenteront ces examens en fin d'année de Première. Le but est de proposer aux nombreux élèves qui ont un excellent niveau de langue de l'attester tout en prouvant leur capacité à suivre des cours de matières non linguistiques en anglais. La réflexion sur les épreuves de Compréhension orale (CO) et d'Expression Orale (EO) doit être poursuivie (choix des documents supports ; grilles

d'évaluation ; niveaux B2 et B1...). Le travail sur la pédagogie « actionnelle » doit être amplifié (travail sur productions d'élèves) et approfondi. Par ailleurs une réflexion est engagée sur l'opportunité de mettre en place des sections langues orientales et européennes.

La mise en place de groupes de compétences sur l'ensemble des classes de Collège et Lycée est maintenue.

Les activités culturelles et artistiques en langue anglaise sont à reconduire (Musical Comedy Club ; Charity Week ; voyages scolaires...).

4) Autres langues

La Réforme du Collège ouvre l'accès à L'Espagnol et L'Allemand en classes de 5^{ème}.

Un travail de réflexion pédagogique sur l'enseignement des langues vivantes est à envisager, dans un souci de cohérence des pratiques professionnelles et créer une dynamique d'établissement « plurilingue », répondant aux orientations de l'AEFE et au souhait de nombreuses familles. Les certifications Goethe et Cervantès sont proposées aux élèves.

L'enseignement des langues anciennes (Latin/Grec), comme enseignement de complément est renforcé au sein de l'EPI « Langues et cultures de l'Antiquité » prévu par la Réforme du Collège. Il contribue grandement à renforcer la maîtrise du français, puisque cet enseignement de langues à flexion passe nécessairement par une réflexion en profondeur sur le fonctionnement logique et syntaxique du français comme langue de référence.



Le site « historique » de Maadi.

AXE 2 : Mutualisation et coopération

1) Prendre appui sur le Premier degré en assurant la continuité du cursus et des parcours.

Un parcours scolaire au LFC correspond à un cheminement amenant l'élève de la Moyenne Section à la Terminale. Ce parcours est balisé par l'évaluation régulière des progrès et par la validation des différents paliers relatifs à l'acquisition du socle commun de compétences puis la maîtrise des acquis notionnels et méthodologiques prévus par les programmes d'enseignement et les examens (DNB, Baccalauréat). Des étapes ou des transitions ponctuent ce parcours : maternelle/élémentaire ; école/collège, collège/lycée.

Le passage de l'école au collège est fondamental pour le suivi et l'accompagnement des élèves. Les projets inter-degrés favorisent largement ce passage (CM2-6^o).

Il convient de renforcer :

- La transmission entre le Premier et le Second degrés de bilans attestant des progrès ou des difficultés des élèves dans un esprit de continuité pédagogique. Deux « moments » privilégiés sont à exploiter au mieux :
 - . l'entrée en sixième (continuité de certains dispositifs : APC, PPRE, PAP ; constitution des divisions ; élèves devant bénéficier d'accompagnement personnalisé, en particulier dans le champ de langue française). Le Conseil Ecole/Collège constitue une étape essentielle pour mettre en place une « transition » de qualité.
 - . les conseils de classe de fin de sixième (passage du cycle 3 au cycle 4), qui mesurent la capacité d'adaptation des élèves et leurs possibilités de suivre l'enseignement du Collège.
- La notion de « Parcours ».

La Réforme du Collège contribue au développement de thématiques déjà très présentes dans les activités du Primaire : les arts et la culture, l'éducation morale et civique, la maîtrise des TUIIC, l'éducation à la santé (volets 3, 4 et 5 du nouveau socle commun), l'orientation (parcours « avenir »). Il convient d'en assurer la continuité, en veillant à la démarche curriculaire (progression raisonnée par paliers de complexité) et en approfondissant les approches effectuées à l'école.

Deux domaines ont été retenus dans le projet d'école comme « fédérateurs » : l'EPS et les sciences. A partir de 2015, les enseignants de sciences et professeur des écoles ont collaboré sur la thématique de développement durable avec l'introduction de la démarche scientifique en école maternelle et primaire. Ce travail doit être poursuivi.
- Ces champs d'activité seront amplifiés dans le secondaire, en prenant appui sur les acquis du premier degré (unités d'apprentissage « jeux collectifs » ; athlétisme - journée ou semaine des sciences ; « maison des sciences ») et sur des expériences initiées dans le Second degré, comme le « Jardin pédagogique ».

2) Favoriser les projets interdisciplinaires.

La polyvalence des enseignants du Premier degré les conduit à pratiquer l'interdisciplinarité dans tous les actes de leur pratique de classe. Le Second degré, organisé par discipline ou champ disciplinaire, est moins familiarisé avec les pratiques d'échanges ou de travaux conjoints.

La Réforme du Collège invite au travail interdisciplinaire, au travers des EPI ou de la dynamique de projet.

Il s'agit d'aborder et de traiter avec les élèves un thème d'étude, à portée pratique et concrète (production), en utilisant les ressources notionnelles et méthodologiques de plusieurs disciplines, convoquées en tant que de besoin pour construire des compétences et savoirs transversaux. Cette finalité est propice à la « pédagogie actionnelle » ou à la mise en œuvre de « classes inversées » (investigations, mises en forme, productions...) gérées par les élèves, avec la contribution des enseignants (guidage, apports ponctuels, éclaircissements...).

La réalisation de « projets », dont ceux qui « visent » les voyages ou sorties scolaires, facilite l'approche de ces pratiques interdisciplinaires. Le projet n'est plus alors une « fin en soi » mais apparaît comme un processus de maturation progressive où les apprentissages disciplinaires concourent à l'élaboration d'une pensée systémique, transférable au traitement d'autres problématiques. La réflexion sur l'interdisciplinarité est à encourager afin d'accroître l'autonomie et la responsabilité des élèves dans leur construction de savoirs et de compétences. Des dispositifs d'évaluation des « plus-values pédagogiques » sont à mettre au point, au travers de « groupes de réflexion pédagogique » par exemple.

3) L'accompagnement personnalisé.

L'évaluation des acquis, l'accompagnement pédagogique, les dispositifs d'aide et de soutien aux élèves en difficulté ou à besoins éducatifs particuliers sont devenus une constante du parcours scolaire des élèves, afin de les conduire à la réussite scolaire et à l'épanouissement de leur personnalité. Des « temps » sont prévus à l'emploi du temps des élèves afin qu'ils puissent bénéficier, tout ou partie, de cette aide personnalisée.

Des dispositifs existent à tous les niveaux du parcours scolaire et prennent des formes éminemment variables. Le principe fondamental réside dans une évaluation régulière des acquis, non seulement strictement scolaires mais aussi comportementaux et sociétaux, afin d'adapter au mieux les remédiations et les approfondissements. Cela suppose une approche « holistique » de l'élève et la prise de connaissance d'un maximum d'informations à son sujet, dans et hors le milieu scolaire. Les Directeurs d'école, les Professeurs principaux, les acteurs de la « Vie scolaire » (y compris le médical) ont cette responsabilité particulière : celle d'apporter leur part d'information de manière à adapter le cadre de l'accompagnement.

Il s'agit aussi d'approfondir les relations avec les familles. Les relations avec les parents sont aujourd'hui une question centrale pour tous les établissements scolaires. Toutes les recherches récentes montrent qu'un dialogue constant entre parents et enseignants permet un meilleur apprentissage des jeunes et amplifie leur réussite. Sur ce point il convient de développer une politique commune (Premier et Second degrés) de communication et de collaboration :

- En associant pleinement les parents aux parcours scolaires de leurs enfants : réunions d'information pour l'entrée en MS, CP, 6^{ème}, Seconde, rencontres parents-professeurs en cours d'année, entretiens individuels, réunions avec les représentants d'associations de parents pour des informations (mutuelles) régulières (vie de l'école, du Collège, du lycée, les évaluations, les nouvelles instructions officielles...).
- En renforçant l'information destinée aux parents (diffusion par e-mail par classe, utilisation systématique du carnet de correspondance, Pro-note...).

AXE 3 : Education à l'autonomie et la responsabilité.

1) De l'éducation morale et civique à la géopolitique.

La morale enseignée est une morale civique en ce qu'elle est en lien étroit avec les valeurs de la citoyenneté : connaissance de la République, appropriation de ses valeurs, respect des règles, de l'autre, de ses droits et de ses biens. Il s'agit aussi d'une morale laïque fondée sur la raison critique, respectueuse des croyances confessionnelles et du pluralisme des pensées, affirmant la liberté de conscience. En cela, cette morale laïque se confond avec la morale civique. Cet enseignement fondateur donne lieu à des programmes, de Primaire à la Terminale, dont la mise en œuvre et la compréhension doivent favoriser chez les élèves la construction progressive de leur personne, en tant qu'êtres autonomes dans leurs jugements, responsables, citoyens, pénétrés des valeurs fondamentales de la République et équipés de la « distance critique » nécessaire à la compréhension du monde.

Les concepts clefs des programmes sont transversaux :

- Laïcité et enseignement moral et civique ;
- Morale et citoyenneté ;
- Connaissance de la République et de ses valeurs.

L'éducation morale et civique renvoie à l'éthique professionnelle de l'enseignant. Les valeurs sont au coeur de chaque séance d'apprentissage, elles sont engagées dans tous les gestes professionnels, elles se manifestent dans les actes, les démarches et la posture enseignante, elles se partagent. Elles ne s'apprennent pas par le discours, elles se construisent, s'expérimentent et trouvent leur sens dans l'action et l'interaction. La bienveillance et la rigueur sont au fondement de toute démarche d'enseignement.

Point n° 1 des principes généraux des programmes : « *Ce cadre impose de la part des personnels de l'éducation nationale une évidente obligation de neutralité, mais celle-ci ne doit pas conduire à une réticence, voire une abstention, dans l'affirmation des valeurs transmises. Les enseignants et les personnels d'éducation sont au contraire tenus de promouvoir ces valeurs dans tous les enseignements et dans toutes les dimensions de la vie scolaire* ».

Point n° 5 des principes généraux des programmes : « *L'enseignement moral et civique privilégie la mise en activité des élèves. Il suppose une cohérence entre ses contenus et ses méthodes* ».

Objectifs professionnels

Des gestes professionnels sont requis pour mettre en place une pédagogie soucieuse des valeurs républicaines et de leur mise en acte au coeur des apprentissages et de la vie dans la classe. Afin d'articuler les dimensions constitutives de l'EMC, une réflexion des équipes (conseil de cycle et de maîtres pour le primaire, conseil pédagogique pour le secondaire) est nécessaire pour clarifier ce qui relève du travail d'organisation des enseignants et ce que cela implique pour les élèves. Chacun de ces domaines est abordé de l'Ecole au Lycée. Tous les acteurs de la communauté scolaire sont invités à contribuer à cet enseignement, selon les circonstances, tout en préservant les libertés fondamentales et la réserve attendue dans un établissement d'enseignement français à l'étranger.

Supports possibles : l'Histoire-Géographie, les Lettres et la Philosophie, les Sciences économiques et sociales, l'étude des media et de l'actualité, la Géopolitique...la Vie scolaire (élections des délégués, CVL...).

2) Une « vie scolaire » au cœur de l'établissement.

La vie scolaire assure la gestion des élèves ; elle est engagée dans une dynamique de suivi et d'accompagnement des élèves rigoureuse et bienveillante, en relation étroite avec l'équipe de Direction et les enseignants.

Les axes de travail définis sont maintenus et renforcés, sous la direction de la CPE :

- Animation de l'équipe de vie scolaire : répartition des tâches, régulation, réponses aux attentes des enseignants.
- Animation du Conseil de Vie Lycéenne, de la « maison des lycéens ». Formation des délégués.
- Application du VADE MECUM de la vie scolaire.
- Suivi de la mise en œuvre de la loi sur le handicap et des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Développement de l'usage de l'espace numérique pour le suivi des élèves et la communication avec les familles (en particulier systématisation de Pro-note).
- Animation du réseau « vie scolaire » avec les établissements français homologués, en particulier dans le domaine de l'orientation (forum des métiers).
- Education à l'orientation ; accompagnement personnalisé en Seconde sur l'orientation, vidéo-conférences avec les grandes écoles.
- Animation de l'action pédagogique pilote : « Ambassadeurs en herbe ».
- Suivi des emplois du temps.
- Démarche « développement durable » (club vert...).

La continuité du travail accompli ces dernières années et la mise en synergie des initiatives individuelles, la relation personnelle aux élèves ou à leurs familles, sont des principes d'action fondamentaux pour la bonne marche de l'établissement. Il s'agit bien d'apporter une plus-value à la réussite et au développement personnel des élèves, citoyens de demain.

3) Une confrontation au réel (développement durable, ouverture culturelle et technologique)

Un établissement scolaire, a fortiori à l'étranger, n'est pas fermé sur lui-même. Il doit s'ouvrir sur l'extérieur et être confronté aux contextes sociétaux et culturels du lieu, aux problématiques générales qui accompagnent la mondialisation (la paix, la démocratie, les valeurs fondamentales du vivre ensemble, les ressources économiques, le développement durable, la démographie, l'inégale répartition des ressources, les pandémies...). Le LFC se doit d'être au cœur d'un dispositif d'ouverture et de rencontres : **voyages, sorties**, conférences, investigations numériques, dans le cadre des projets élaborés par les équipes éducatives, vie scolaire comprise. Ces rencontres et ces découvertes visent :

- La construction d'une culture générale élargie.
- La prise de conscience de la diversité et l'acquisition d'acceptation des différences.
- La création d'un « appareil critique », fondé sur les valeurs fondamentales du système éducatif français, permettant de mieux lire et « raisonner » le monde.
- Une compétence de communication (orale, écrite, numérique) utile pour la poursuite d'études.

Les options actuelles portent sur le Développement durable, la réflexion géopolitique (régionale, méditerranéenne et africaine, mondiale) et l'audiovisuel. Ces axes appellent un suivi de « l'actualité »,

des lectures croisées des vecteurs d'information (Tv, presse, banques de données), avec la distance critique nécessaire. Les enseignements Histoire/Géographie, Sciences économiques et sociales, Philosophie sont au cœur de ces approches. Le CDI de l'établissement apporte également tous les supports nécessaires.

4) L'éducation aux médias, à l'information et aux usages du numérique.

Accéder à l'information et à la culture s'effectue aujourd'hui par de multiples vecteurs, dans un contexte de « réseau » mondial, complexe et immédiat. Les disciplines enseignées doivent intégrer cette nécessité d'ouverture à la « media-sphère » et aux « espaces numériques de travail » afin d'actualiser, de vérifier et de mettre en perspective leurs corpus notionnels et méthodologiques.

La pratique récente des réseaux de communication appelle non seulement une formation technique évolutive permettant l'acquisition d'une information immédiate et complète, mais aussi une formation éthique dotant l'utilisateur d'une compétence critique fondée sur les valeurs de vérité, de respect des droits de chacun et de la collectivité. Une charte « informatique » a été établie à cette fin ; les élèves, leurs familles, les membres de la communauté scolaire sont tenus de la respecter.

L'usage du numérique est omniprésent et transversal à tous les aspects de la vie scolaire et des enseignements de l'établissement. Il appelle aujourd'hui, en particulier chez les élèves, une vigilance et un sens de la responsabilité individuelle fondés sur les principes fondamentaux de la République, humaniste, laïque et solidaire. Le service informatique de l'établissement œuvre à la diffusion de ces principes et en garantit la pérennité. L'utilisation quotidienne et systématique d'une plateforme de travail par les élèves contribue grandement à cette éducation.



Ecole de Zamalek.

AXE 4 : Résultats et orientation post-bac

1) Accompagnement et soutien des élèves.

Les résultats obtenus par les élèves au cours de leur scolarité au lycée français du Caire sont d'excellente qualité (DNB, Baccalauréats). Ils sont issus d'un travail soutenu d'acquisition de connaissances dans les enseignements disciplinaires, de remédiations éventuelles au travers des dispositifs d'accompagnement et de soutien, de dispositifs d'entraînement et de simulation (devoirs sur table, brevets blancs, bacs blancs, ateliers de révision...)

L'ensemble de ces organisations est à maintenir et à individualiser au mieux, en particulier dans la relation établie par les professeurs principaux entre les membres des équipes éducatives et les élèves, le suivi par la Vie scolaire, les contacts avec les familles.

2) Une information exhaustive en matière d'orientation.

La dialectique entre le parcours scolaire et l'orientation est permanente, particulièrement lors des phases « charnières » que sont les passages CM2/6^{ème}, 3^{ème}/Seconde, Terminale/Post-bac.

Les rencontres parents/professeurs et les entretiens individuels sont des clefs de communication et d'échanges essentielles, à développer au mieux.

La CPE, le Professeur documentaliste, en charge de la mission de PRIO, maintiennent l'utilisation du « livret d'orientation » pour toutes les classes. Toutes les classes bénéficient d'une séance d'éducation à l'orientation dans le cadre du « Parcours avenir ». Le LFC s'engage à lutter contre les orientations stéréotypées. Les classes de Première et de Terminale participent (avec les élèves des établissements homologués) à un « forum des métiers » durant lequel interviennent des professionnels (entreprises, universités et grandes écoles, services). Des vidéo-conférences avec des instances de formation supérieure complètent l'information, coordonnées par la responsable informatique.

Une Conseillère d'orientation est à disposition des élèves et de leurs familles. Le CDI propose la documentation nécessaire (kiosque ONISEP).

L'objectif est de permettre aux élèves de Terminale d'effectuer des choix raisonnés et motivants pour leur poursuite d'études.

3) L'outil numérique pour l'orientation

Les dotations en équipement de l'établissement et la pratique omniprésente du numérique chez les élèves imposent une adaptation et une utilisation en continu. En termes d'orientation, tous les sites « ressource » sont utilisables, en particulier celui de l'ONISEP (en outre kiosque au CDI).

Les contacts par vidéo-conférences doivent être multipliés : grandes écoles, universités, entreprises, en France, en Egypte et dans le monde. Une « banque de données » peut être constituée, à partir de témoignages portant sur des « métiers » ou des vocations professionnelles.

Enfin, les contacts avec les anciens élèves de l'établissement, qui ont pu entreprendre des études post-bac particulières, sont à cultiver. Là encore, des correspondances numériques peuvent être envisagées.

AXE 5 : Le développement du réseau des établissements français et francophones en Egypte.

Le Lycée français du Caire a établi en 2011-2012 des accords de partenariat avec 10 établissements d'enseignements français homologués installés en Egypte : laïcs, religieux ou simplement privés (investisseurs), avec un total de **7319 élèves** à la rentrée 2016-2017.

	2016-2017	Mat.	Elém.	Collège	Lycée	TOTAL
Alexandrie	Lycée français MLF	211	278	191	80	760
	Lycée français du Caire	236	701	557	409	1903
	Collège de la Mère de Dieu (SF)				75	75
	Collège-lycée de la Sainte Famille (SF)				83	83
	Collège-lycée de la Salle (SF)				94	94
Le Caire	Collège du Sacré-Cœur de Ghamra (SF)				160	160
	Lycée Concordia	274	516	325	80	1195
	Lycée international Honoré de Balzac	381	351	185	73	990
	Lycée International Nefertari (SF)	72	122	99	72	365
	Lycée voltaire	319	437	231	33	1020
	Misr Language School (SF)	128	266	159	121	674

Le LFC a également des contacts et des échanges réguliers, via la Coopération éducative du Service de Coopération et d'action culturelle et l'Institut français de l'Ambassade de France en Egypte, avec des établissements scolaires francophones installés dans le pays.

Dans un contexte de renforcement de l'attractivité du système éducatif français, le LFC assure, à la demande de l'AEFE, une mission de mise en cohérence du dispositif d'enseignement français et favorise la promotion de la langue, de la culture et des valeurs du système éducatif français.

1) Développement d'une politique commune.

Le LFC, **établissement en gestion directe**, constitue (avec 1903 élèves à la rentrée 2016) l'établissement de référence. Il a pour vocation de **fédérer** ces établissements homologués en favorisant leur adaptation aux évolutions du système français (ex : la Réforme du Collège).

Un cadre de coopération et de mutualisation a donc été mis en place, en particulier dans les domaines :

- Du recrutement des personnels enseignants (la composition du service des enseignants recrutés peut être réalisée en tenant compte des besoins de plusieurs établissements du réseau).
- De la formation des enseignants. Le LFC met à disposition une plateforme constituée d'un enseignant maître formateur en établissement (EMFE) pour le Premier Degré et de neuf enseignants expatriés à mission de Conseil Pédagogique du 2nd degré (EEMCP2) pour conduire des séminaires de réflexion, d'animations pédagogiques, d'accompagnements individualisés, essentiellement en direction des néo-recrutés du réseau français local.
- De l'organisation des examens. Le LFC est centre d'examen régional et accueille chaque année tous les candidats au baccalauréat et au DNB du réseau français en Egypte.

Depuis plusieurs années, les relations se sont peu à peu étoffées et ont été renforcées avec l'installation du Lycée français sur le nouveau site d'El Meerag, ce qui lui a donné une lisibilité et une attractivité plus importantes. Un climat de confiance s'est développé entre les partenaires et le dialogue et les échanges sont fréquents et fructueux.

Aujourd'hui le LFC atteint les limites de ses capacités d'accueil, de la MS à la Terminale (classes calibrées à 28 élèves au maximum). Il est donc devenu nécessaire de proposer des conditions d'accueil et de formation similaires en qualité et performances dans les autres établissements du réseau d'enseignement français, afin de mieux répartir sur le territoire les nombreuses demandes d'inscription dans le système éducatif français.

2) Formation des enseignants :

Les enseignants du réseau français bénéficient de possibilités de formation dans le cadre du Plan de Formation Continue des Personnels (PFCP), piloté par l'établissement mutualisateur de la Zone (lycée PMF de Tunis) de l'AEFE. Un pan du PFCP concerne la formation du réseau égyptien.

La plateforme pédagogique (1 EMFE et 9 EEMCP2) réalise un travail concret et approfondi qui contribue à l'amélioration qualitative des pratiques professionnelles d'un grand nombre d'enseignants du réseau et entraîne la création d'un « esprit réseau » (confiance, respect mutuel, identité collective).

Cependant, au regard du grand nombre des enseignants (Premier et Second degrés), et surtout de l'importance du « turn over » annuel dans les établissements ainsi que du nombre des néo recrutés, il semble aujourd'hui nécessaire de **proposer un cadre de formation plus systématisé, afin de renforcer la notion de réseau et élever qualitativement l'offre de formation commune.**

- **Les enseignants néo recrutés** devront prioritairement bénéficier d'une formation d'intégration portant sur les « fondamentaux » du système éducatif français délocalisé à l'étranger et les enjeux actuels mais aussi sur les compétences disciplinaires à acquérir, sous la forme de **demi-journées de formation pilotées par le LFC (dites « animations pédagogiques »)**, regroupant les candidats à la formation ou les personnels désignés par leur direction d'établissement.
- **Les enseignants « expérimentés »** ou ayant déjà bénéficié des apports du PFCP et/ou des EEMCP2 pourront également bénéficier de temps d'approfondissement conceptuels et méthodologiques, sous forme de demi-journées de formation animées par les enseignants Conseillers et des experts extérieurs.

Ces formations visent l'homogénéisation du réseau par l'application permanente des principes qui guident et fondent l'action de l'enseignant dans ses missions, et par la mise en perspective de l'ambition de réussite des élèves, de leurs familles et des établissements scolaires.

3) Communication.

La visibilité et la lisibilité du réseau des établissements français ne sont pas seulement illustrées par les résultats des élèves au baccalauréat, les réussites post-bac et l'excellente réputation du système éducatif français. Une multitude d'activités sont réalisées au jour le jour dans les établissements, certaines attendues, optimisées, efficaces...d'autres non-ordinaires, révélatrices de talent ou de performances. Toutes sont révélatrices de l'ambition collective de « faire réussir » les élèves.

Il convient d'en recueillir les résultats, d'en analyser la portée (indicateurs), de les rapporter aux enjeux et objectifs afin de définir les adaptations et axes de progrès éventuels. Séminaires annuels des équipes de Direction ? Revue publiée des actions innovantes ? Synthèses thématiques ?... sont des pistes à explorer afin de cultiver le « faire savoir » et la « transformation permanente ».

Il convient également d'affirmer le système de formation « à la française » comme un « instrument d'influence », porteur d'une langue, d'une culture et de valeurs qui font la place de la France dans le monde. Le « faire-savoir » est fondamental.



PERSPECTIVES

Parce que le Lycée Français du Caire est « tête de réseau », réputé pour ses performances et ses résultats, il doit être entreprenant et ambitieux dans son projet. Le Projet d'établissement a donc une portée qui dépasse le cadre strict des lieux et des temps d'enseignement.

La devise inscrite sur les carnets de correspondance des élèves est : « *réussite, épanouissement, excellence* ».

Il s'agit de décliner ces objectifs en trouvant les conditions les plus favorables pour les vérifier :

- faire en sorte que les élèves obtiennent les résultats les meilleurs et que leur vie future soit une réussite ;
- aider au « bien-être » de tous par une culture de la « raison » et du « sens » ; être exemplaire dans l'expression de la culture humaniste et laïque de notre système éducatif.

Chacun apportera sa pierre à l'édifice, là où il est, avec ses compétences et son talent, en comprenant qu'il contribue à l'effort collectif. L'ambition partagée appelle l'énergie créatrice et la cohésion, est facteur de progrès et de sens, source de bien-être.

Le chemin est tracé, suivons-le !

Madame Dominique TRABOULSI

Proviseur

AXE I : POLITIQUE DES LANGUES – MAITRISE DU FRANCAIS – ARABE – ANGLAIS – LV2

INDICATEURS	Calculs	2017	2018	2019	OBSERVATIONS
Maîtrise du français					
Palier 2 de compétences, langue française, cycle 3. Ecrit : Oral :	% total él. en échec				
Accomp. personnalisé 6 ^{ème} en français.	Nombre				
D.N.B. épreuve de Français.	% total él. inf 20/40				
DNB épreuve orale	% total él. inf 20/40				
Bac. Français	% total él. en échec				
Joutes oratoires	Nombre				
Arabe					
1 ^{er} degré.	Nombre DNL				
Collège.	Nombre DNL				
Lycée.	Nombre DNL				
Anglais					
1 ^{er} D : certifiés A1, A2 certifiés Cambridge	% total él. % total él.				
2 nd D : certifiés B1, B2 certifiés Cambridge IGSE Biology IGSE Economy	% total él. % total él. % total él. % total él.				
Autres langues, 5^{ème} et suivante.					
Espagnol	Nombre				
Allemand	Nombre				
Latin	Nombre				

AXE II : MUTUALISATION ET PARCOURS

INDICATEURS	Calculs	2017	2018	2019	OBSERVATIONS
Premier degré					
Conseils d'école	Nombre/an				
Conseils Ecole/Collège	Nombre/an				
Echecs en fin de cycle 3	% total élèves				
Projet « Sciences »	% total élèves				
Projet « EPS »	% total élèves				
Second degré					
Interdisciplinarité (EPI, voyages, autres...)	Nombre des actions				
Accompagnement personnalisé					
Elèves ayant bénéficié :	% total élèves				
Cycle 2					
Cycle 3					
Cycle 4					
Seconde,					
Première					
Terminale					
Rencontres parents/profs					
1 ^{er} degré.	Nombre				
Collège.	Nombre				
Lycée.	Nombre				
Vie scolaire					
Rendez-vous individualisés	Nombre				
Orientation					
Rendez-vous individualisés	Nombre				

AXE III : EDUCATION A L'AUTONOMIE ET A LA RESPONSABILITE

INDICATEURS	Calculs	2017	2018	2019	OBSERVATIONS
Premier degré					
Actions spécifiques :					
Laïcité	Nombre				
Morale et citoyenneté	Nombre				
République et valeurs	Nombre				
Second degré					
Actions en direction des délégués de classe	Nombre				
Actions du CVL	Nombre				
Vie scolaire					
Transgressions, écarts, tricheries	Nombre				
Fautes lourdes	Nombre				
Absentéisme collège	% total él.				
Absentéisme lycée	% total él.				
Ouverture et rencontres					
Conférences	Nombre				
Voyages	Nombre				
Spécifiques (sciences Pô, MUN...)	Nombre				
Actions dév. durable	Nombre				

AXE IV : ORIENTATION

INDICATEURS	Calculs	2017	2018	2019	OBSERVATIONS
Actions d'information					
Professeurs principaux	Nombre				
C.O.P.	Nombre				
C.D.I.	Nombre				
Entretiens personnalisés					
C.O.P.	Nombre				
Autres (stages d'observation, skypes...)	Nombre				
Actions spécifiques					
Conférences	Nombre				
Forum	Nombre				
Anciens élèves	Nombre				

GLOSSAIRE

AEFE : Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger.

ARFE : Association Réunissant les Familles d'Elèves.

AFPEC : Association des Français et Parents d'Elèves du Caire.

AP : Accompagnement Personnalisé.

CDI : Centre de Documentation et d'Information.

CO : Compréhension orale.

CVL : Conseil de vie Lycéenne.

Cycle 1 du Premier degré : Petite Section, Moyenne Section, Grande Section.

Cycle 2 du Premier degré : Cours Préparatoire, Cours élémentaire 1^{ère} et 2^{ème} années.

Cycle 3 : Cours Moyen 1^{ER} et 2^{ème} années, 6^{ème}.

Cycle 4 : 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}.

DNB : Diplôme National du Brevet.

EEMCP2 : Enseignant Expatrié à Mission de Conseil Pédagogique dans le Second Degré.

EMC : Education Morale et Civique.

EMFE : Enseignant Maître Formateur en Etablissement (Premier Degré).

EPI : Enseignement Pratique Interdisciplinaire.

EPS : Education Physique et Sportive.

MUN : Modèle des Nations Unies.

POS : Plan d'Orientation Stratégique.

PFCP : Plan de Formation Continue des Personnels.

PMF : Pierre Mendes France (Lycée EGD Tunis).

SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle (Ambassade de France).